

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE DE :

Demande d'installation d'assainissement non collectif

(Arrêté du 7 septembre 2009)

Ce document doit être établi en 2 exemplaires accompagnés des pièces jointes dont 1 à conserver.

Pièces à fournir par le demandeur

- Un plan de situation de la parcelle (échelle 1/25000^{ème})
- Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème}) précisant la position des principaux éléments du dispositif d'assainissement par rapport aux limites du terrain et aux immeubles, le sens de la pente du sol avec les courbes de niveau, le dispositif d'évacuation des eaux pluviales, les fossés et leur sens d'écoulement.
- Un plan de l'habitation.
- Le présent formulaire dûment complété.
- La convention relative à l'installation d'assainissement non collectif complétée et signée

DEMANDEUR

NOM - PRENOM:

Adresse :

Code Postal : Commune :

Mail :  :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis par l'administration.

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN D'IMPLANTATION DE L'ASSAINISSEMENT

Adresse de la parcelle ou lieu-dit:

Section et numéro de parcelle :

- Superficie totale de la parcelle :m²
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :
 Faible < 5% **Moyenne entre 5% et 10 %** **Forte >10%**
- Nature du terrain en profondeur :
 Argilo-calcaire **Rocher** **Autre :**
- Infiltration de l'eau dans le sol :
 Bonne **Moyenne** **Mauvaise**

- Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ? **Oui** **Non**
Si oui, mentionner leur position sur le plan de masse.
- Est-il destiné à la consommation humaine ? **Oui** **Non**
- En période pluvieuse, la nappe est-elle à moins d'un mètre de profondeur ? **Oui** **Non**
- Le projet se situe-t-il dans une zone de protection de captage d'eau ? **Oui** **Non**

NATURE DU PROJET

CREATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

REHABILITATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANT

- Habitation individuelle :** Résidence : Principale Secondaire Location
- Nombre de chambres :
- Nombre de pièces principales totales :
- (Sont exclus les pièces de services : cuisine, salle d'eau, cabinets d'aisance, buanderie, débarras, dépendances)
- Autres types de locaux :**
- Nature du projet (ex : centre de loisirs, gîte rural, camping, hôtel, restaurant, local industriel...).....
- Nombre d'usagers prévus :
- Remarques : des renseignements complémentaires pourront être demandés.

DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT PROJETEE

Le dispositif d'assainissement individuel doit être conforme aux prescriptions techniques fixées par l'arrêté du 7 septembre 2009 et doit être adapté à la nature du sol de la parcelle.

RAPPEL : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltration) est interdit.

PRETRAITEMENT

- Bac à graisse** Volume : Type d'eaux recueillies * :
- Fosse toutes eaux** Volume : Type d'eaux recueillies * :
- Fosse septique** Volume : Type d'eaux recueillies * :
Type d'eaux : eaux vannes (WC) et eaux ménagères (cuisine, salle de bain)
- Préfiltre** : Incorporé dans la fosse toutes eaux Si oui, volume :
 Disposé après la fosse toutes eaux Si oui, volume :

LE DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT DOIT ETRE POURVU D'UNE VENTILATION (ENTREE ET SORTIE D'AIR) DE Ø 100 MM.

TRAITEMENT

- Tranchées d'épandage** Longueur totale des tranchées :m
Longueur d'une tranchée :m Largeur d'une tranchée :m Nombre de tranchées :
- Filtre à sable vertical non drainé**
Hauteur de 1,10 m Longueur :m Largeur : 5 m Surface :m²
- Filtre à sable vertical drainé**
Hauteur de 1,20 m Longueur :m Largeur : 5 m Surface :m²
(La différence de niveau entre la sortie de la construction et le point de rejet est de 1,50 m minimum)
- Filtre à sable horizontal drainé**
Hauteur de 0,55 m Longueur : 5,50 m Largeur :m Surface :m²
(La différence de niveau entre la sortie de la construction et le point de rejet est de 0,80 m minimum)

AUTRES SYSTEMES

Type Modèle.....
Dimensionnement.....
N° d'agrément :

REJET

Le rejet des effluents est-il prévu après traitement ? Oui Non ; si oui, exutoire:

- Si création de servitude, joindre les actes notariés
- Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire de l'exutoire ? Oui Non

Cette autorisation pourra vous être demandée.

REALISATION DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur Autre : Préciser.....
Nom de l'entrepreneur (le cas échéant) :
Adresse : ☎ :

Le demandeur et l'installateur se portent garants, sous leur responsabilité, de ce que l'installation sera établie sur un terrain acquis en toute propriété, conformément au projet tel qu'il aura été accepté, et conformément à la réglementation en vigueur. Ils s'engagent à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet.

Date et signature du demandeur :

Date et signature de l'installateur :
(facultatif)

UN CONTROLE DE REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL SERA EFFECTUE PAR LE SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR, AFIN QU'UN CERTIFICAT DE CONFORMITE PUISSE VOUS ÊTRE DELIVRE.

PREVENIR LE TECHNICIEN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES 48 HEURES AVANT DE COMMENCER LA REALISATION DES TRAVAUX.